

Bouleurs Infos

Journal d'informations Municipales

Année 2023, Supplément au N°97

Novembre 2023

Commune de Bouleurs



Rétrospective des principales réalisations
depuis 2001



Edito

A l'occasion de la remise d'une distinction à trois de mes adjoints qui m'ont assistée pendant une vingtaine d'années, j'ai fait une petite rétrospective des travaux faits par les équipes successives depuis 2001.

J'ai voulu vous la faire partager pour vous montrer l'évolution du village et comment a été utilisé l'argent de vos impôts, car nous avons toujours réussi à dégager un autofinancement pour faire de l'investissement, en allant également chercher le maximum de subventions auprès du Conseil Départemental 77, de la Région, de l'Agence de Bassin S.N et de l'Etat.

Dans un petit village de 1 700 habitants comme le nôtre, le rôle du Maire et du Conseil Municipal ne se limite pas à de la gestion. A l'image d'une petite entreprise familiale, nous sommes souvent le premier interlocuteur de vos problèmes et l'équipe municipale—agents et élus—forme une famille. Dans cette fonction il y a donc une grande part « affective ». C'est ce qui explique l'engagement dans la durée de mes trois adjoints pendant 20 ans et de moi-même pendant 40 ans.

Dans un petit village de 1 700 habitants comme le nôtre, le rôle du Maire et du Conseil Municipal ne se limite pas à de la gestion. A l'image d'une petite entreprise familiale, nous sommes souvent le premier interlocuteur de vos problèmes et l'équipe municipale—agents et élus—forme une famille. Dans cette fonction il y a donc une grande part « affective ». C'est ce qui explique l'engagement dans la durée de mes trois adjoints pendant 20 ans et de moi-même pendant 40 ans.

Monique Bourdier

Le rôle du Maire

Il est chargé de l'**exécution des décisions** du conseil municipal et agit sous son contrôle. Il exerce des **compétences déléguées par le conseil municipal** et doit alors lui rendre compte de ses actes.

Le maire est titulaire de **pouvoirs propres**. Il exerce des pouvoirs de **police administrative**, c'est-à-dire qu'il est chargé "d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques

Il exerce certaines fonctions administratives et judiciaires :
sous l'autorité du préfet, publication des lois et règlements, organisation des élections, légalisation des signatures ;
sous l'autorité du procureur de la République, le maire est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

Les compétences de la commune

Au fil du temps et des lois, les compétences de la commune ont fortement diminué en raison de nombreux transferts aux divers niveaux d'intercommunalité.

Nous avons il y a encore une quinzaine d'années, 11 syndicats intercommunaux. Il n'en reste qu'un pour la gestion de l'eau potable.

L'électrification est au niveau départemental depuis 2017, l'intercommunalité a repris la collecte des déchets depuis 2004, l'assainissement et l'urbanisme depuis 2020.

Même si nous signons encore les permis, ils sont instruits par l'interco qui décide aussi des modifications, révision et établissement des plans d'urbanisation.

Certaines subventions d'Etat ne peuvent plus être obtenues sans être retenues par l'intercommunalité dans un contrat de plan. Nous n'avons plus les cartes d'identité ni les passeports.

Il reste à la commune la gestion de l'école (bâtiment) et des services périscolaires, l'entretien de la voirie communale et la gestion des conflits..

Nous sommes cependant toujours là pour un accueil et une écoute quand vous en avez besoin. Il vous reste un endroit où vous trouvez une personne avec qui dialoguer et pas un robot vocal ou un ordinateur.

Je vais évoquer ci-après les principales réalisations en investissement mais la majeure partie des impôts locaux et des dotations de l'Etat sert à la gestion du quotidien :

- * les salaires du personnel (une quinzaine), premier poste de dépenses
- * Le paiement des factures liées au fonctionnement des services : école, périscolaire, restauration scolaire, mairie, entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces verts, l'éclairage public, le chauffage, la mise en déchetterie de ce qu'on ramasse (*pour le particulier c'est inclus dans la TEOM mais pas pour les communes*)...
- * La commune paye aussi des impôts fonciers, des assurances, des contrats d'entretien pour tous les équipements que ce soit pour tous les lampadaires que pour le lave-vaisselle de la cantine ou le monte-charge de la mairie.

La priorité a toujours été l'école. Sa construction contemporaine a commencé en 1985, puis 1987, 1994 et 1999.

Depuis 2001, les gros travaux ont consisté au changement en 2015 d'un pignon très abîmé et une extension de l'école sur 220m² en 2017 pour laquelle il a fallu acheter du terrain. Nous avons fait aussi un parking réservé aux enseignants et au personnel.

Mais une multitude d'autres travaux ont eu lieu : réparation des toitures, changement de certains sols, la création de jeux dans la cour maternelle, le changement du mobilier de cantine et de l'équipement de la cuisine, un changement de l'isolation dans trois classes, l'achat de Tableaux numériques interactifs et de tablettes pour les élèves...

⇒ Pour un total investi de :

1 340 862 €

+ Travaux pour transition
énergétique en Octobre
2022 : **129 515 €**



Avec une école, il faut des équipements sportifs.
En 2001, il n'existait qu'un plateau E.P.S. en déshérence.

Aucun club sportif dans la commune.

L'étude de la création d'un gymnase ou d'une salle multisport s'est révélée être une impossibilité financière pour notre budget.

Finalement nous avons délibéré pour créer un citystade couvert qui a été le premier de ce modèle en France.



En 2004



La couverture étant une innovation et la première réalisation de cette entreprise, nous l'avons obtenue à « prix coûtant »

Pour un montant total de **187 961 €**

Avec seulement une subvention de la Région de 25 000 € (car type d'équipement non encore référencé)

Réalisé en 2004 et 2005

Puis en 2008 réalisation du terrain de boules qui a servi aussi d'aire d'évolution frisbee



30.07.2009

Réalisation en 2007 grâce à un contrat triennal de voirie avec le CD77 et 20 000 € de la réserve parlementaire du Sénateur Hyest.



Il a fallu buser une partie du rû de Vignot pour créer des places de parking supplémentaires. Pour éviter d'avoir à repeindre régulièrement les places de parking, il a été choisi un jeu de couleurs de pavés en béton. Les rosiers plantés n'ont pas résisté longtemps, l'avant des voitures ne les épargnant pas, nous avons renoncé à les remplacer.



Une salle de sports et des salles associatives



Ancien atelier de menuiserie

- Acheté dans les années 90
- Qui servait d'atelier municipal

Réhabilité en 2008 et ouvert en septembre 2009 :

- avec une salle de sport de 150m² pour l'école et les clubs sportifs
- Et des salles associatives pour diverses activités qui ont évoluées au fil du temps

⇒ Les salles accueillent maintenant l'ALSH depuis Septembre 2021

coût total de travaux : **807 000€ ttc**
des subventions pour un total de
324 800 €

Soit une dépense nette de **347 700 €**

Les salles associatives ont été remplacées par l'ALSH





23.07.2009



un square en projet...

Après avoir fait le citystade, la commune a commencé à solliciter des subventions pour

- ◆ doter l'école d'une salle pour la gymnastique au sol
- ◆ Susciter la venue d'associations sportives

Il a fallu les attendre 3 ans (2004-2007)

En 2010 nous avons réalisé le square dont nous avons déjà refait à neuf le sol amortissant et réparé les jeux.



...devenu une aire de jeux





Travaux de restauration 2001 2023 : 946 254 € TTC

Dont subventions : 227 532.66 € soit 24,04 % du HT
répartition : ETAT : 21.5 % CD77 + CR IDF : 78.5 %

Fondation du Patrimoine : 3 500 €

Souscription Habitants Bouleurs : 4 806 €

**Les Rubans du Patrimoine décernés à la
commune en 2006 et remis
lors du Congrès des maires 77**





L'église, un patrimoine conservé depuis 1152.....

Difficile de rapporter ici tous les travaux intérieurs comme extérieurs qui ont été réalisés ces 20 dernières années.

Il reste beaucoup à faire, notamment le sol, la restauration des tableaux, de tous les bancs , des portes,

stabiliser des fissures, restaurer le chemin de croix ...

Refaire un badigeon sur les murs

Ci-contre le vitrail du XVIème siècle inscrit à l'inventaire du Patrimoine



Construit en 1863, il avait beaucoup souffert de la tempête de 1999. Il a pu être restauré en **2007-2008** grâce à un fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays Créçois. Il a fallu restaurer la toiture, la maçonnerie mais aussi le bassin et nettoyer tous les tags.

Le puits, devant l'ancien presbytère, a été également restauré en même temps.

En 2002 nous avons déjà restauré la fontaine et il nous restait à restaurer le lavoir de Montpichet.....



Le lavoir de Montpichet a été restauré partiellement en 2018 à l'occasion de l'inscription d'une boucle de randonnée dans le PDIPR du Département mais les promeneurs ne l'ont pas respecté : jets de pierres dans le bassin en descellant les margelles etc....Les 30 000 € dépensés ne se voient presque plus .



Aménagement d'un parcours de randonnée : GR1 , lavoir de Montpichet , pose d'un ponton sur le rû de Vignot : COÛT 79 259 €



La restauration du patrimoine vernaculaire répond à un objectif de conservation mais aussi à la volonté d'embellissement de la commune.

D'autres actions y ont contribué : les trompe-l'œil sur les postes EDF mais aussi le fleurissement qui trouve sa limite dans le dimensionnement du service (*deux agents seulement*) mais aussi dans l'interdiction des produits phytosanitaires.



Trompe l'œil rue du Mont (le 1er des 6 réalisés)





En 2015 le cimetière a été mis en accessibilité et agrandi avec la construction d'un colombarium et la création d'un parking.

Il a fallu faire une procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour acquérir la parcelle par expropriation puisque aucun achat à l'amiable n'a été possible.

La commune a dû aller jusqu'au juge

des expropriations au Tribunal (*plusieurs années ont été nécessaires*). Le cheminement a été dessiné en choisissant les arbres à conserver pour permettre plus de recueillement.

Fin 2023 de nouveaux travaux pour délimiter de nouvelles concessions, agrandir des allées et il va falloir à nouveau créer en 2024-25 des monuments de colombarium.



Pour un Montant total de 454 116 € en 2015, avec l'aide de l'Etat de 107 130 €



Mairie-Ecole construit en 1869

Mise en accessibilité aux PMR mais aussi transformation intérieure et ravalement

Travaux en 2012 - : **673 139,95€**

+ réparation diverses **45 702 €**

grâce à un Contrat Rural : **118 600 €**

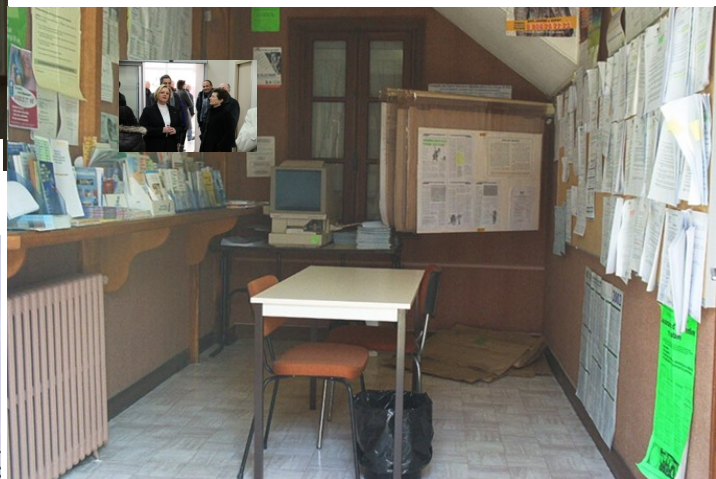
et une DETR de **29 995 €**



Ravalement de la façade, changement des linteaux...



Salle de classe puis salle de cantine puis salle multi-activités avant d'en faire l'accueil de la mairie rendue accessible.



Ci-dessus Ancienne entrée et accueil de la mairie



Inauguration en janvier 2013 par la Préfète Nicole KLEIN





Vue de la place du Monument aux morts en 2013

Cette place a servi longtemps de parking, masquant le monument aux morts

- Lieu de la cabine téléphonique
- Des bornes à verre aussi qu'on a déplacées



Avant enlèvement des tôles

COÛT DE L'OPERATION réalisée en 2019 et terminée en 2020 : **410 950 €**

avec démolition , création des 2 parkings de part et d'autre de l'ancienne ferme
Création des réseaux Eau potable et Eaux usées—Bassin de rétention sous chaussée

Busage du rû du corbier derrière le garage de la Mairie—Création de l'amorce de la future rue devant desservir le futur centre-bourg

Un projet de restauration des portes du garage et d'aménagement de la place ... attend son financement



La commune a acquis la parcelle derrière la mairie ainsi que celle entre les deux bâtiments anciens qui est l'amorce de la future rue qui desservira le centre du village jusqu'au chemin des fosses et la ruelle oise-lard. Deux parkings publics ont été créés en 2020 après démolition des bâtiments en ruine en 2019.



Ces parcelles étaient en emplacement réservé au PLU : il fallait les acquérir ou y renoncer. Le rôle d'une équipe municipale est toujours de se projeter dans l'aménagement futur du moyen ou long terme. Sous les chaussées, deux bassins de rétention des eaux pluviales ont été créés pour retarder l'arrivée brutale des eaux dans le rû du corbier.

Ces parkings sont utiles et la place du Monument aux morts a changé d'aspect.



La commune était propriétaire de ce terrain à l'angle des deux rues. Nous voulions donner une utilité sociale et économique à ce terrain très bien placé .

En 2010, à l'origine du projet, la baisse des dotations de l'Etat nous a poussés à créer des ressources secondaires : en l'occurrence des loyers tout en créant du patrimoine communal.

(Suite page 18)



Photos prises de l'échafaudage autour du clocher lors des travaux successifs

Ci-dessus en 2003

Ci-dessous en 2020



(Suite de la page 17)

Un projet de construction de commerces et de logements a été proposé à un bailleur social : “les Foyers de Seine et Marne”. Notre demande était la construction d’une boulangerie et d’un salon de coiffure ainsi qu’un cabinet médical pour accueillir un masseur-kinésithérapeute et une ostéopathe.



Les plans ont été faits en fonction des besoins des professionnels rencontrés.

La commune a vendu le terrain et négocié un prix d’achat des commerces. Finalement le boulanger et la coiffeuse ont tenu à acheter les murs. La commune reste propriétaire du cabinet paramédical.

Aujourd’hui les loyers couvrent les 2/3 de la baisse de dotations.

La construction s’est terminée en 2014 et jusqu’en août 2020 nous avons conservé le masseur-kinésithérapeute. Aujourd’hui, une réflexologue plantaire vous attend dans son local ainsi que l’ostéopathe.



Dans le même temps, l’ancien presbytère se dégradait; il ne servait que d’entrepôt pour l’association de parents d’élèves et le Comité des Fêtes pour stocker du matériel.

La commune a sollicité un nouveau contrat rural au CD77 et à la Région



pour le transformer en 2ème cabinet paramédical et 2 logements. Nous avons également obtenu l’aide de l’Etat.

Achat du cabinet paramédical et son aménagement

+ transformation du presbytère

Coût total : **719 104 €**

Subventions obtenues : 284 618 €



Avant

en créant un cabinet paramédical et deux logements

Le presbytère en 2004 avant de modifier et embellir les abords de l'église.



Après les travaux

Puis après avoir ouvert l'espace et créer du stationnement.

Dès que le SDESM a subventionné les bornes électriques Bouleurs s'est porté volontaire !



En 2020

Ouverture du 2^{ème} cabinet paramédical

Et création de deux logements en domaine privé de la commune

1. Réfection par un chantier d'insertion d'un logement F3 à Meaux, appartenant au CCAS de Bouleurs, acquis grâce à un leg, pour en faire un logement—passerelle. Il est loué à l'association EQUALIS .

Les loyers sont une ressource pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Il sert de logement d'insertion et a donc une valeur sociale.



2. Création de 6 logements sociaux communaux par l'exercice du droit de préemption pour un total de 576 427.75 € Financés par Subventions et emprunts

Réalisé en 2003 et en 2005. Le ravalement de la façade va devoir être fait à nouveau en janvier 2024.



Changement total d'une station d'épuration obsolète pour le bourg en une station d'épuration en filtres plantés de roseaux pour 1 500 EQU habitants suivie d'une zone tampon boisée pour améliorer l'épuration de l'azote et du phosphore : ce projet a été pendant un temps, l'« éco-référence » en Ile de France car nous avons été précurseur.

Poursuite et Fin du réseau d'assainissement collectif dans le bourg mais surtout dans les hameaux.

Construction d'une deuxième station, plus petite, pour le hameau de Sarcy

Quelques travaux d'amélioration de l'assainissement des eaux pluviales suite à la révision du S.D.A.

Des travaux qui se sont étalés de **2005 à 2011** pour un Montant total investis : **2 190 507 € TTC pour les 2 stations** Auxquels s'ajoutent les extension de réseaux : **323 426 €** au cours du dernier mandat

Ce sont près de **2,5 M € réalisés depuis 2001** sans augmenter le prix de l'eau assainie jusqu'en 2020 où la commune a perdu la compétence en intégrant la Communauté d'Agglomération



Renforcement du réseau d'eau pour la Défense INCENDIE

La commune est responsable de la défense incendie (imputée au budget communal) mais l'alimentation en eau potable est la compétence d'un syndicat intercommunal. Une collaboration est nécessaire.

En raison des divisions de terrains qui entraînent une augmentation de la consommation d'eau, les habitations en bout de ligne n'ont plus de pression. Avant 2001, plusieurs canalisations avaient été changées, notamment à Sarcy et pour l'alimentation de l'école mais il en reste encore à changer.

TOTAL TRAVAUX PAYES PAR LA COMMUNE : 208 720 €

En complément du S.I. d'eau potable

Entre 2001 et 2020

- ◆ Changement de la canalisation d'eau rue du mont par un \varnothing 150 au lieu de 60
- ◆ Prolongation de la canalisation rue du corbier pour faire un bouclage avec la canalisation rue de l'église en passant par le chemin de Laître
- ◆ Changement de la canalisation à Sarcy entre le N°9 et le N°11

Avec l'aide de plusieurs contrats triennaux de voirie et Fond Equipement Rural 77 :

- 2005 route communale de la rue de Vignot à la station d'épuration
- 2005 Élargissement du trottoir rue de l'église puis chicanes
- 2005 –2007 route de Sarcy et carrefour Sarcy – RD85
rue de l'église et Parking de l'école
- 2008 rue des Roches après transfert au Pays Créçois
- 2011 Réfection à neuf de la rue du hameau de Sarcy
- 2011 – 2013 trottoir RD 33 entre rue de la république et la rue
de Crécy avec l'éclairage public
Rue du Mont jusqu'à la ruelle oiselard
Carrefour du chemin de Rebais
- 2015 Carrefour « cimetière » RD33 & RD 125
- 2016 chemin de Laître
Trottoir & rue du corbier jusqu'au lotissement
- 2017 Chicane Entrée Montpichet
- 2018 Réseau EP entre ruelle oiselard et rue du Tilleul
- 2019 rue du Mont & rue du Tilleul
Carrefour Sarcy – RD85 pour la 2ème fois
- 2020 Trottoir pour relier le Bourg à Montpichet
- 2023 réfection de la route de Sarcy

Soit un montant de 2 923 375 €

+ l'extension du réseau EP rue du Mont et rue du Tilleul





Rue du Tilleul



Chemin de Laître en cours de réfection

- Acquisition de parcelles, en ENS principalement **236 952.42 €**
 - Nettoyage de dépôts sauvages sur une parcelle communale **53 317 €**
 - Restauration du patrimoine verniculaire **23 290 €**
 - Création d'itinéraire de randonnée **33 718 €**
- Soit 347 277.42 €**

Historique de la création de l'E.N.S.

La décision du Conseil Général en date du 8 juillet 1996 entérine la volonté du Conseil Municipal prise en 1995.

En 2003, le CD77 missionne le Cabinet WAECHTER pour faire une étude sur les ENS du Pays Créçois. Il en ressort :

◇ un besoin de requalification de tout l'espace et du maintien de la perméabilité biologique sous forme d'un « corridor biologique à inscrire dans le PLU.

◇ La conduite des peuplements avec des préconisations d'arbres pour l'évolution vers la futaie plus adaptée à la fréquentation du public.

La découverte **en 2015 des dépôts sauvages** dont le survol par un drone nous a permis de voir l'ampleur (*invisible de la route*), nous a déterminés à acquérir le maximum de ces parcelles pour les nettoyer, les remettre en nature et les ouvrir au public et en faire un lieu de promenade. *La commune ne peut intervenir sur des biens privés.* Sans attendre les ventes, *suite aux successions*, pour exercer le droit de préemption, la commune a entrepris d'intégrer les biens sans maîtres et d'entamer des négociations amiables pour pouvoir agir sur l'ensemble. Depuis 2022 nous avons plus acquis que dans les 10 ans précédant.



Superficie : 27 ha / Surface acquise : 7,35 ha



Le Conseil Départemental est aux côtés de la commune sur ce projet de renaturation avec son service « Environnement ». Il subventionne de nouveau l'achat des parcelles.

A terme la commune en fera un lieu de promenade très agréable.

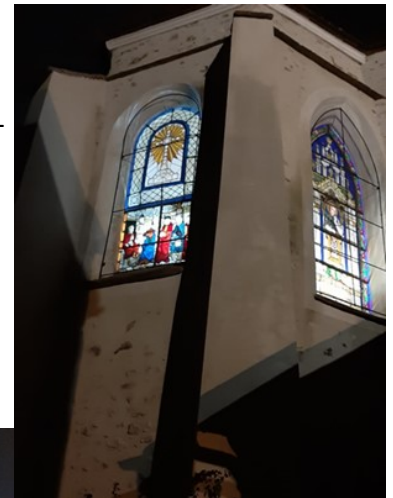
1. Enfouissement de lignes électriques rue de l'église en 2002 (ci-contre)



2. Amélioration de l'éclairage public en changeant les lampes par des LED : de 2016 à 2023 à ce jour les 211 lampadaires ont été changés avec des LED dans le cadre aussi de la recherche d'économie d'énergie

3. Illumination du clocher et de l'église sur deux côtés en 2004 puis en 2022 en changeant les lampes par des LED

4. Extension du réseau électrique jusqu'au cimetière en 2022 pour alimenter les caméras



Coût total 290 427 €

Diagnostic par la référente-sûreté de la gendarmerie en 2012 à la demande de la brigade de gendarmerie

Installation progressive de caméras

- 2013 : la mairie suite à la transformation des locaux
 - 2014 – 2015 : l'école, le lavoir et la rue principale
 - 2017 : refonte totale du système
 - 2021 : extension
 - 2022 : caméra au cimetière
- ⇒ Aujourd'hui **35 caméras** qui couvrent les bâtiments communaux, les carrefours principaux, les entrées du village



Un montant investi de : **197 363€** avec **72 001 €** de subvention (environ 36,5%)

En une vingtaine d'année la commune a investi près de 10 millions d'euros avec de

- ⇒ L'autofinancement dégagé sur le fonctionnement
- ⇒ Le remboursement de la TVA — 4 %
- ⇒ Les subventions
- ⇒ Les emprunts
- ⇒ Les taxes d'aménagements

Je n'ai pas détaillé tous les autres coûts investis :

- ◇ L'achat du hangar municipal et ses quelques aménagements
- ◇ Tout le matériel technique : tracteurs, tondeuses etc....
- ◇ Tout le mobilier en général et l'agencement des bâtiments
- ◇ Les études et les logiciels...

Ce qui explique la différence entre le total et le sous-total des thèmes principaux présentés

Principales réalisations

Voirie	2 923 375 €
Ecole	1 340 862 €
Eglise	946 254 €
La M des A & salle de sport	807 000 €
Paramédical & Commerces	719 104 €
Mairie	718 841 €
Cimetière	454 116 €
Electrification	290 427 €
Environnement	295 021 €
Videoprotection	197 363 €
Le city stade	187 961 €
Total	8 880 324 €

travaux effectués par le Pays Créçois à la demande de la commune 2001-2008

	HT	TTC
aménagement des points d'arrêts de la ligne 70	200 442,00 €	239 728,63 €
restauration du puits	4 694,30 €	5 614,38 €
restauration du lavoir	67 870,89 €	81 173,58 €
réfection totale de la rue des roches	152 025 €	181 821,90 €

Equipe 2001-2008



Equipe 2008-2014



Equipe 2014-2020



Conseillers élus
2ème liste



**De gauche à droite :**

Patricia LEMOINE Députée

Monique BOURDIER Maire

Philippe SIMOU Adjoint à l'urbanisme (2001-2020)

Josette FAVIER Adjointe aux Affaires scolaires et périscolaires (2001– 2020 mais encore au C.C.A.S.)

Pascal VALLEE Adjoint aux travaux de 2001 à 2014 mais élu depuis 1995 et conseiller municipal de 2017 à 2020

Ils ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et Communale ainsi que la médaille de l'Assemblée Nationale récompensant leur engagement et leur dévouement le vendredi 24 Novembre 2023

Les projets importants à court et moyen terme

- ◆ Le pôle culturel à construire en face de la Mairie
- ◆ La poursuite de l'aménagement de la place de la mairie et du monument aux morts
- ◆ La construction d'un DOJO
- ◆ La poursuite de l'amélioration des trottoirs rue de la République, mais aussi à Montpichet et à Sarcy
- ◆ La mise en place de boîtes à livres dans chaque hameau

